



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue à la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 21 février 2018 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Cédric Tessier et mesdames les conseillères Renée Amyot et Nathalie Lemieux formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le conseiller Gilles Carpentier.

Monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, monsieur et madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Marie-Claude Thibeault, greffier adjoint.

CE-2018-79

**SOUSSION 2017 SP 308 - SERVICES PROFESSIONNELS
D'INGÉNIEURS-CONSEILS - MESURES DE MODÉRATION DE LA
CIRCULATION 2018 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat aux firmes suivantes, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour le projet de mesures de modération à la circulation 2018. Le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées le 1^{er} février 2018, et ce, comme étant les soumissions ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, pour chacun des groupes, conformément à la grille d'évaluation autorisée à savoir :

Groupe A :

SNC-Lavalin inc., 420, boulevard Maloney Est, bureau 6, Gatineau, Québec, J8P 1E7, pour un montant approximatif de 127 603,85 \$ incluant les taxes.

Groupe B :

Comeau Experts-Conseils, 2275, rue Bombardier, suite 200, Sainte-Julie, Québec, J3E 2J9, pour un montant approximatif de 97 317,94 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-16029-004-16000	116 519,32 \$	Mesures de modération de la vitesse – 17-3089 - Modération de la vitesse 2018
18-16029-004-16001	88 864,25 \$	Mesures de modération de la vitesse - 17-3089 - Modération de la vitesse 2018
04-13493	9 781,33 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	9 756,89 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2018.

Adoptée

CE-2018-80

RENOUVELLEMENT DE DIVERS CONTRATS - 2014 SP 300 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - SURVEILLANCE DES BIOGAZ DES LIEUX D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE COOK ET LA BAIE - 2016 SP 016 - TRANSPORT ET DISPOSITION DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE les firmes suivantes se sont vu adjuger un contrat :

Numéros de CE lors de l'adjudication	Fournisseurs	Descriptions	Montants années optionnelles (taxes incluses et sujet à l'indexation),	Périodes visées	Autre option de renouvellement
CE-2015-187	Biothermica Technologies inc.	Services professionnels d'ingénieurs-conseils – Surveillance des biogaz des lieux d'enfouissement sanitaire Cook et La Baie	11 697,49 \$	25 mars 2018 au 24 mars 2019	Oui
CE-2016-205	Drain-All ltée	Transport et disposition de résidus domestiques dangereux	84 936,07 \$	16 mars 2018 au 15 mars 2019	Oui

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis par les firmes précitées sont valides et que des années optionnelles sont prévues aux contrats;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'environnement désire se prévaloir de la période optionnelle prévue aux divers contrats :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la direction du Service de l'environnement à se prévaloir de la période optionnelle prévue aux divers contrats, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées pour les divers dossiers cités ci-haut.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget 2019 les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2018.

Adoptée

CE-2018-81

SOUSSION 2017 SP 275 - SERVICE DE PEINTURE DES ÉCHELLES AÉRIENNES D'INCENDIE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à Revêtement Industriel Prizma inc., 76, rue Bombardier, unité 3, Gatineau, Québec, J8R 0G5, pour le service de peinture des échelles aériennes d'incendie pour un montant total révisé de 309 314,94 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 décembre 2017, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires au budget 2019 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-22800-541-16002	141 222,88 \$	Incendie - Ateliers mécaniques – Entretien et réparation - Matériel roulant et équipements
04-13493	6 725,70 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 708,89 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2018.

Adoptée

CE-2018-82

SOUSSION 2017 SP 300 - FOURNITURE DE QUATRE CAMIONS DE TROIS QUARTS DE TONNE 4X4 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Hamilton Chevrolet Buick GMC Ltée, 48, route 105, Wakefield, Québec, J0X 3G0, pour la fourniture de quatre camions de trois quarts de tonne 4X4, pour un montant total de 190 602,11 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 21 décembre 2017, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-15002-001-16003	29 886,79 \$	Programme de remplacement des véhicules et machineries de police et stationnement - Autos-patrouille (15)
11-17002-003-16004	70 000,00 \$	Remplacement des véhicules et machineries – Police - Fourgon ¾ de tonne (2)
11-17004-006-16005	40 000,00 \$	Programme de remplacement des véhicules et machineries – Rattrapage - Camion ¾ de tonne - 135VD217
06-30785-001-16006	25 000,00 \$	Achat des véhicules et d'équipements - Travaux publics - Camion ¼ de tonne - 120TC411
11-15002-700-16007	44,53 \$	Programme de remplacement de véhicules et machineries de police et stationnement - Solde disponible
18-15011-700-16008	2,16 \$	Achat de véhicules et d'équipements en ajout - Solde disponible
06-30734-700-16009	4 430,41 \$	Achat de véhicules et d'équipements - Solde disponible
18-12007-006-16010	4 681,22 \$	Achat de véhicules et d'équipements - Deux surfaceuses électriques et un surr. Olympia - Montant additionnel
04-13493	8 288,85 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	8 268,15 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2018.

Adoptée

CE-2018-83

SOUSSION 2017 SP 288 - LOCATION DE VÉHICULES LÉGERS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat pour le service de location de véhicules légers aux firmes apparaissant au tableau révisé des prix reçus, ci-joint, selon les prix unitaires incluant les taxes, mentionnés en regard de chacun d'eux, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées le 11 janvier 2018, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes.

Le contrat prendra effet le 1^{er} mars 2018 et se terminera le 28 février 2019.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires au budget 2019 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2018.

Adoptée

CE-2018-84

APPROBATION DES LISTES DES PIÈCES DES COMPTES À PAYER PA NUMÉROS 52 ET 3, DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉROS 56 ET 5, DE LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 4 AINSI QUE LES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 53 ET 4**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité approuve les listes des pièces de comptes à payer PA numéros 52 et 3, accepte les dépôts des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 56 et 5, la liste des réquisitions numéro 4 ainsi que les listes des embauches numéros 53 et 4 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 52	Pièces de comptes à payer	50 792,79 \$	29 janvier au 2 février 2018
Liste PD numéro 56	Pièces de comptes à payer	679 662,95 \$	29 janvier au 2 février 2018
Liste des embauches numéro 53	Embauche du personnel temporaire	43 723,70 \$	21 au 27 février 2018

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 3	Pièces de comptes à payer	3 778,08 \$	29 janvier au 2 février 2018
Liste PD numéro 5	Pièces de comptes à payer	117 493,61 \$	29 janvier au 2 février 2018
Liste des réquisitions numéro 4	Pièces de comptes à payer	4 086,02 \$	29 janvier au 2 février 2018
Liste des embauches numéro 4	Embauche du personnel temporaire	521 038,29 \$	21 au 27 janvier 2018

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2018.

Adoptée

CE-2018-85

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-04 AU MONTANT TOTAL DE 444 100,19 \$ POUR LA PÉRIODE DU 25 AU 31 JANVIER 2018

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-04 d'un montant de 444 100,19 \$ pour la période du 25 au 31 janvier 2018.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2018.

Adoptée

CE-2018-86

DEMANDE D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE BUCKINGHAM NO : 2056 - 480, RUE DES PINS - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Les Chevaliers de Colomb du conseil de Buckingham no : 2056 a demandé d'être exempté des taxes foncières pour l'immeuble situé au 480, rue des Pins;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, cet organisme peut être exempté des taxes foncières s'il est reconnu par la Commission municipale du Québec, après consultation avec la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet d'exempter des taxes foncières, l'organisme Les Chevaliers de Colomb du conseil de Buckingham no : 2056 situé au 480, rue des Pins.

De plus, ce comité désire informer la Commission municipale du Québec qu'advenant la tenue d'une audience pour permettre une décision dans le dossier, la Ville ne sera pas présente.

Adoptée

CE-2018-87

MANDATER LES SERVICES JURIDIQUES AFIN D'ENTREPRENDRE TOUTES PROCÉDURES JUDICIAIRES CONTRE LA FIRME AECOM AFIN DE RÉCUPÉRER DES SOMMES EN VERTU DE LA LOI VISANT PRINCIPALEMENT LA RÉCUPÉRATION DE SOMMES PAYÉES INJUSTEMENT À LA SUITE DE FRAUDES OU DE MANŒUVRES DOLOSIVES DANS LE CADRE DE CONTRATS PUBLICS

CONSIDÉRANT la Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics;

CONSIDÉRANT QUE cette loi vise le remboursement et le recouvrement des sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de l'adjudication, de l'attribution ou de la gestion de contrats publics et vise tous les contrats conclus après le 1^{er} octobre 1996;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a mis en œuvre le Programme de remboursement volontaire auquel Aecom et la Ville de Gatineau ont participé afin de tenter d'en arriver à un règlement hors cour;

CONSIDÉRANT QU'aucune entente n'est intervenue entre Aecom et la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT ce qui précède, il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau d'entreprendre toutes les procédures judiciaires contre Aecom en vertu de la Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité mandate les Services juridiques afin d'entreprendre toutes procédures judiciaires contre la firme Aecom ainsi que toutes les firmes auxquelles Aecom a succédé et leurs administrateurs, leurs dirigeants et leurs prédécesseurs en vertu de la Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics.

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2018.

Adoptée

CE-2018-88

SUBVENTION DE 10 000 \$ - CENTRE D'EXPOSITION L'IMAGIER - RECONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE DE L'ORGANISME - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - AUDREY BUREAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 10 000 \$ à l'ordre du Centre d'exposition L'Imagier, 9, rue Front, Gatineau, Québec, J9H 4W8, à titre de subvention pour la reconstruction de l'édifice.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	10 000 \$	Madame la conseillère Audrey Bureau – District électoral d'Aylmer – Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79931-692	10 000 \$		Madame la conseillère Audrey Bureau – District électoral d'Aylmer – Aménagement - Équipement non capitalisable
02-79931-972		10 000 \$	Madame la conseillère Audrey Bureau – District électoral d'Aylmer – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 16 février 2018.

Adoptée

CE-2018-89

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR PATRICIO NORAMBUENA À TITRE DE CHEF DE DIVISION - OPÉRATIONS - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de chef de division, Opérations (poste numéro INC-CAD-030 au plan d'effectifs des cadres) du Service de sécurité incendie, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Patricio Norambuena au poste de chef de division, Opérations (poste numéro INC-CAD-030 au plan d'effectifs des cadres) du Service de sécurité incendie sous la gouverne du directeur adjoint, Opérations.

Le salaire de monsieur Patricio Norambuena est établi selon la Politique salariale des employés cadres pompiers de la Ville de Gatineau.

Monsieur Patricio Norambuena sera assujéti à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Patricio Norambuena est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article I. Il bénéficiera de quatre semaines de vacances dès son entrée en fonction.

Monsieur Patricio Norambuena aura droit à une allocation pour frais de déménagement et de subsistance jusqu'à concurrence de 16 000 \$ sur présentation de pièces justificatives.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-22200-117 – Opérations – incendies – État-major - Pompiers.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-22200-439-16011	16 000 \$	Opérations – Incendies – Autres techniques

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-22200-117	16 000 \$		Opérations - Incendies - État-major des pompiers
02-22200-439		16 000 \$	Opérations – Incendies – Autres techniques

Un certificat du trésorier a été émis le 20 février 2018.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Dépôt de la liste des subventions du budget discrétionnaire des membres du conseil selon la délégation de pouvoir du comité exécutif - Période du mois de janvier 2018

CE-2018-90

FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION ET DU LIEN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 114359

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'environnement engageait temporairement l'employé numéro 114359, le 20 juin 2017;

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 114359 devait se soumettre, à titre de technicien de laboratoire, à une période de probation de 520 heures effectivement travaillées;

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 114359 n'a pas réussi sa période de probation à la satisfaction de la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte, selon la recommandation du Service de l'environnement, de mettre fin à la période de probation et par le fait même, au lien d'emploi de l'employé numéro 114359.

Adoptée

CE-2018-91

FIN D'EMPLOI ADMINISTRATIVE - EMPLOYÉS AQUATIQUES

CONSIDÉRANT la signature de la convention collective des salariés aquatiques le 16 juin 2015;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 11.04 f) à l'effet qu'un salarié perd sa durée de service et son emploi lorsqu'il ne fournit aucune prestation de travail au cours d'une période de 12 mois;

CONSIDÉRANT QU'en application de cet article, il y a lieu de mettre fin administrativement au lien d'emploi de certains salariés aquatiques :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la fin d'emploi administrative des salariés aquatiques dont les numéros d'employés sont les suivants : 111269 et 112604.

Adoptée

CE-2018-92

FIN D'EMPLOI ADMINISTRATIVE - EMPLOYÉS AQUATIQUES

CONSIDÉRANT la signature de la convention collective des salariés aquatiques le 16 juin 2015;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 14.02 à l'effet qu'un salarié ne peut se déclarer non disponible plus de deux sessions consécutives et qu'à défaut de fournir des disponibilités suivant cette période, l'employeur met fin au lien d'emploi;

CONSIDÉRANT QU'en application de cet article, il y a lieu de mettre fin administrativement au lien d'emploi de certains salariés aquatiques :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la fin d'emploi administrative des salariés aquatiques dont les numéros d'employé sont les suivants : 111046, 111602 et 113258.

Adoptée

CE-2018-93

SUSPENSION DE NEUF MOIS SANS TRAITEMENT - EMPLOYÉ NUMÉRO 112445

CONSIDÉRANT QUE le 10 novembre 2017, l'employé numéro 112445 a été jugé et déclaré coupable par la Cour du Québec, district de Hull, de l'article 253 (1) a) du Code criminel;

CONSIDÉRANT QUE l'employé était policier à la Ville de Gatineau en date du 10 novembre 2017;

CONSIDÉRANT l'opportunité offerte au policier de soumettre des circonstances particulières justifiant les actes posés;

CONSIDÉRANT l'analyse des circonstances particulières invoquées :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la suspension de neuf mois sans traitement de l'employé numéro 112445, et ce, conformément à l'article 119 alinéa 2 de la Loi sur la police.

Les dates de la suspension seront déterminées par le service concerné en collaboration avec le Service des ressources humaines conformément à la convention collective.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^c MARIE-CLAUDE THIBEAULT
Greffier adjoint
Comité exécutif